

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 juin 2019

Date de la convocation : 18 juin 2019

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. André MASSE, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à M. Michèle CEDRIN, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO, Mme Maryline SILVESTRE à Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Absents : M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Blandine VIDOR.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **FINANCES** : Décision modificative n°1 - budgets de l'exercice 2019

Rapporteur : André MASSE

NOTE DE SYNTHÈSE

Après le vote du budget primitif qui a eu lieu en début d'année, il est nécessaire de voter une décision modificative qui tient lieu de "budget supplémentaire" en parallèle du vote des comptes administratifs, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes.

Celle-ci comporte les objets principaux suivants :

- La reprise des reports d'investissement (restes à réaliser) en dépenses et en recettes ;
- La reprise des résultats de l'exercice antérieur selon leur affectation ;
- Des inscriptions complémentaires en dépenses et en recettes pour tenir compte des évolutions survenues depuis l'élaboration du budget primitif ;
- Des ajustements de crédits entre opérations d'investissement pour tenir compte du rythme d'avancement des projets, ou des redéploiements entre chapitres au sein de chaque section.

Concernant les reports 2018 en investissement, la décision modificative prend en compte les inscriptions suivantes :

Investissements 2018 - Reports sur l'exercice 2019		
Budget	Dépenses	Recettes
Budget principal	9 793 017,63 €	6 614 073,05 €
Transports et déplacements	2 186 161,00 €	1 378 000,00 €
Immobilier d'entreprise	85 208,03 €	400 000,00 €
Assainissement	2 435 561,25 €	186 866,14 €
Base de loisirs de Condrieu	19 534,00 €	0 €

Il est à noter que la reprise et l'affectation des résultats 2018 sont détaillées dans une délibération spécifique soumise ce jour à l'approbation du Conseil communautaire.

Concernant les inscriptions complémentaires, les principales propositions sont les suivantes (dans le budget principal) :

En fonctionnement :

- + 129 000 € pour la gestion des déchets, essentiellement les déchèteries, en partie compensés par 30 000 € d'économies sur les nouveaux marchés de collecte, 16 100 € de pénalités supplémentaires auprès des prestataires et 10 000 € liés à des remboursements de sinistres ;
- + 25 000 € pour des compléments de contributions aux syndicats de rivières dans le cadre de la GEMAPI ;
- + 15 000 € au titre du gardiennage des équipements sportifs ;
- + 83 600 € de subventions complémentaires versées notamment pour des études habitat cœur de ville, le remboursement de la CFE des EPIC, la lutte anti-grêle, l'irrigation du plateau de Louze ou encore la Mission Locale Rhône Sud ;
- + 15 000 € pour l'étude prospective sur le positionnement de la base nautique dans la stratégie touristique du territoire, accompagnée en recettes par l'inscription d'une subvention du département de l'Isère ;
- + 18 700 € en recettes sur les ventes de certificats d'économie d'énergie ;
- + 150 000 € au chapitre des dépenses de personnel à titre de provision.

Le solde entre recettes et dépenses complémentaires est financé par la reprise d'une partie de l'excédent cumulé de fonctionnement 2018 pour un montant de 900 000 € et par un excédent de 535 417 € en provenance du budget annexe des zones d'activités économiques, le surplus venant abonder le virement à la section d'investissement à hauteur de 1 262 017 €.

Le total des ajustements de crédits de fonctionnement s'élève ainsi, en incluant les opérations d'ordre, à 1 631 317 € en dépenses comme en recettes.

En investissement :

- + 200 000 € pour le paiement des avenants et révisions de prix relatifs à l'opération « Voie verte traversée de Vienne » ;
- + 130 000 € de crédits de paiement sur l'opération complément d'échangeur Vienne Sud, conformément à la convention en cours de signature ;
- + 140 000 € pour des travaux et études dans le domaine des eaux pluviales et du ruissellement, compensés par des recettes du même montant ;
- + 185 000 € pour soutenir le projet de méthanisation Agrométha ;
- + 40 000 € pour le soutien au commerce, compte tenu d'un nombre de dossiers plus important que prévu.

L'ensemble des dépenses inscrites, le solde des reports et le déficit antérieur sont financés, outre les subventions complémentaires, par l'affectation de résultat de 6 685 909,46 €, le reversement de l'excédent d'investissement du budget annexe des zones d'activités économiques inscrit pour un montant de 476 851 € et le virement de la section de fonctionnement s'élevant à 1 262 017 €. Le montant de l'emprunt inscrit en recettes d'investissement est diminué de 405 000 €.

Le total des ajustements de crédits en investissement s'élève ainsi, en incluant les opérations d'ordre, à 14 779 529 € en dépenses comme en recettes.

Concernant les budgets annexes, des ajustements de crédits équilibrés en dépenses et en recettes (reports, reprise des résultats, réinscriptions, redéploiements et opérations d'ordre) sont proposés pour :

- l'immobilier d'entreprises (26 000 € en fonctionnement et 513 509,83 € en investissement),
- les zones d'activités économiques (970 816,19 € en fonctionnement et 476 850,61 € en investissement),
- les transports et déplacements (208 485,09 € en fonctionnement et 2 295 161 € en investissement),
- l'assainissement (1 520 587 € en fonctionnement et 3 675 149 € en investissement),
- la base de loisirs de Condrieu (0 € en fonctionnement et 92 547 € en investissement).

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les dispositions des nomenclatures comptables M14, M4, M43 et M49,

VU l'avis de la Commission des finances du 6 juin 2019,

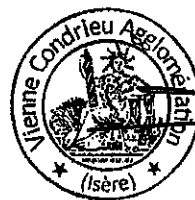
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, A LA MAJORITE (5 ABSTENTIONS) :

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget de l'exercice 2019 portant sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la communauté d'agglomération.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 juin 2019

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 1 JUIL. 2019
et a été publiée le - 1 JUIL. 2019



Pour extrait certifié conforme
le Président,

Thierry KOVACS

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services



Claude BOUR

